

LES ATELIERS DU RÉSEAU

PAIX, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT

RAPPORT D'ATELIER

> Mai 2019

Document de travail issu d'un Atelier du Réseau des Praticiens du Développement organisé à Lyon avec une vingtaine de professionnels du développement issus de la région du Sahel et de Madagascar. Ce rapport a pour ambition de rassembler les principales réflexions issues de l'Atelier.



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
1. CARACTÉRISTIQUES ET CAUSES DE L'INSÉCURITÉ AU SAHEL	6
1.1 DÉCRYPTER LES GROUPES EXTRÉMISTES VIOLENTS	6
1.1.1 DES GROUPES DIVERS DONT IL FAUT ANALYSER LES SPÉCIFICITÉS.....	6
1.1.2 DES GROUPES AUX CONTOURS FLOUS, QUI JOUENT DE L'AMBIGÜITÉ	8
1.1.3 UNE LECTURE À PLUSIEURS ÉCHELLES TERRITORIALES	9
1.2 COMPRENDRE POURQUOI ILS PROSPÈRENT	11
1.2.1 L'EXISTENCE DE FACTEURS DE CONFLITS, UN TERREAU FAVORABLE	11
1.2.2 CAUSES INTERNES OU EXTERNES, PRIMAIRES OU AGGRAVANTES.....	12
1.3 POURQUOI TOUS LES TERRITOIRES NE SONT PAS AFFECTÉS DE LA MÊME MANIÈRE (RÉSILIENCE) ?	14
2. PRATIQUES DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT ET LIENS AVEC LES SITUATIONS D'INSÉCURITÉ	16
2.1 EN QUOI LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT CONTRIBUENT PARFOIS AU DÉVELOPPEMENT DE CE TERREAU ?	16
2.1.1 LIMITES DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT	16
2.2 QUELLES PRATIQUES POUR TRAVAILLER À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE ?	19
2.2.1 PRATIQUES PROFESSIONNELLES	20
2.2.2 PRATIQUES PERSONNELLES	22
2.3 CONDITIONS DE RÉUSSITE : UNE REMISE EN CAUSE NÉCESSAIRE	24
2.3.1 CONDITIONS DE RÉUSSITE	24
2.3.2 UNE INTROSPECTION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE	24
3. PERSPECTIVES DE TRAVAIL (FAIRE AUTREMENT)	27
3.1.1 UNE RÉFLEXION SUR LE RÔLE DES MILICES D'AUTODÉFENSE.....	27
3.1.2 TRAVAILLER SUR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES	29
3.1.3 UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE POUR DÉPASSER UNE CONCEPTION « ETHNIQUE » DES RELATIONS SOCIALES	29
3.1.4 ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LE MONDE DU DÉVELOPPEMENT ET LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ	30
3.1.5 LE TRANSFERT DE RISQUES, UNE STRATÉGIE À REPENSER ?	33

3.1.6	IMPORTANCE DE LA CONTINUITÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	33
3.1.7	RESPONSABILITÉS DE CHACUN COMME CITOYENS	34
	CONCLUSION	36
	ANNEXES	37
	Annexe 1	37
	Annexe 2	39
	Annexe 3	40

INTRODUCTION

Origine du document

Ce document est le fruit d'un atelier de travail du Réseau des Praticiens du Développement, animé par le CIEDEL. Les éléments proposés dans ce rapport sont issus des analyses faites par une vingtaine d'acteurs du développement local de 8 pays (Bénin, Burkina Faso, France, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tchad) et évoluant dans différentes sphères professionnelles (Ministères, collectivités territoriales, bailleurs de fonds, services déconcentrés de l'État, ONG internationales ou nationales, bureaux d'études), à partir de leurs expériences personnelles et professionnelles sur des territoires directement affectés – à des niveaux divers – par une situation d'insécurité forte, en général avec la présence de groupes extrémistes violents organisés. Les réflexions ont aussi été enrichies par la participation de collectivités territoriales, ONG et institutions françaises, présents lors d'une table ronde organisée durant cet atelier.

Le document présente les principales réflexions issues de cet atelier, ainsi que des *verbatim* des acteurs présents. Il est complété par des éléments produits pendant l'atelier, qui ont servi de base à la réflexion.

Objectifs du document

L'Atelier du Réseau avait deux objectifs principaux :

- Approfondir les connaissances autour du lien entre paix, sécurité et développement, à travers la mise en commun des expériences et analyses d'acteurs vivant ou travaillant sur des territoires touchés par l'insécurité ;
- Ouvrir une réflexion indispensable autour du lien entre paix, sécurité et développement.

Le constat est que la plupart des agents de développement ne disposent pas d'outils pour analyser la situation actuelle, et qu'il manque une réflexion de fond sur les pratiques de développement, en réponse aux évolutions des territoires sur lesquels interviennent les membres du Réseau des Praticiens du Développement.

S'il apporte des pistes de réponses, le document soulève aussi de nombreuses questions, qui sont autant de points à prendre en compte et à creuser pour les agents de développement local, leurs organisations et les bailleurs qui les soutiennent.

Le thème du document

La situation sécuritaire devient très préoccupante sur de nombreux territoires sur lesquels travaillent les membres du Réseau des Praticiens du Développement, en particulier au Sahel, mais aussi en France ou à Madagascar. Malgré les investissements dans les actions de développement (depuis parfois plus de 30 ans), la situation s'est détériorée, à tel point que la sécurité des agents de développement est aujourd'hui compromise, et leur capacité à mener leurs actions réduites.

Le lien entre la paix, la sécurité et le développement devrait aujourd'hui poser aux acteurs du développement deux questions essentielles : dans quelle mesure nos pratiques professionnelles et personnelles contribuent à un changement social positif ? Que devons-nous changer pour inverser la tendance actuelle ?

1. CARACTÉRISTIQUES ET CAUSES DE L'INSÉCURITÉ AU SAHEL

L'augmentation de l'insécurité sur de nombreux territoires, en particulier au Sahel, s'est manifestée par la multiplication d'actions violentes, souvent qualifiées du terme large de *terroristes*¹. Devant ce phénomène, une lecture critique de la situation s'impose, pour définir précisément les types de causes et d'acteurs qui mènent à la situation actuelle. Pourtant, cette lecture est difficile, notamment parce que les méthodes utilisées par les groupes extrémistes violents, et la peur de justifier leur actions, empêche parfois les acteurs du développement de chercher à pousser leur compréhension de la situation.

« Je ne suis pas d'accord avec l'idée de groupe djihadiste, car la plupart des personnes ne connaissent rien à la religion. Je préfère terroriste ».

« Ce sont des pseudo-djihadistes, il ne faut pas leur donner cette considération ».

Or, la violence de leurs actions ou l'apparente simplicité de leur discours ne doit pas affranchir les agents de développement d'une analyse des caractéristiques, des motivations et des causes de réussite des groupes qui installent la violence sur les territoires.

1.1 DÉCRYPTER LES GROUPES EXTRÉMISTES VIOLENTS

1.1.1 DES GROUPES DIVERS DONT IL FAUT ANALYSER LES SPÉCIFICITÉS

Le traitement médiatique et politique de la montée de l'insécurité au Sahel (et dans d'autres pays) masque parfois les stratégies différenciées des groupes violents, nous donnant une image lissée ou uniforme de ces groupes (désignés souvent comme « *terroristes* »). Or, **il n'y a pas un seul type de groupes extrémistes violents mais plusieurs**, dont les objectifs, les méthodes, les réseaux etc. sont bien différents.

> Fig 1 : Catégories de groupes extrémistes violents identifiés pendant l'atelier

- **Des groupes violents aux ambitions politiques et dont le message public est axé sur la religion**
 - Groupes djihadistes violents (Nord Mali)
 - Groupes djihadistes sur bases ethniques
- **Des groupes violents aux ambitions politiques dont le message est principalement axé sur une revendication territoriale**
 - Séparatistes, parfois indépendantistes

¹ La notion de « *terrorisme* » n'a pas de définition tranchée. Souvent utilisée pour désigner « *tous les acteurs qui utilisent la violence* » de manière non légitime, c'est-à-dire autres que l'État, elle pose problème car elle regroupe de fait des actions de nature extrêmement différente, et peut donc empêcher d'en faire une analyse fine et différenciée.

- **Des groupes violents dont la principale motivation est liée à l'enrichissement et dont les actions n'ont pas ou peu d'objectifs politiques**
 - Narcotrafiquants, vendeurs d'armes, de cigarettes...
 - Trafiquants d'organes, d'ossements
 - Trafiquants d'humains et plus particulièrement d'enfants
 - Passeurs pour les migrants
 - Bandits, coupeurs de route
 - ...
- **Des groupes de civils armés, parfois légalement**
 - Milices d'autodéfense

L'analyse de ces différents groupes et de leurs relations est cruciale pour les agents de développement. Il est intéressant de se doter d'une grille d'analyse pour pouvoir établir des liens et des différences entre chaque type de groupe, et comprendre comment ils fonctionnent :

- **L'analyse du projet politique** (idéologie, motivations, revendications) permet d'identifier des objectifs, un discours mobilisateur ;
- **L'analyse des méthodes** (mode opératoire, cibles, organisation, activités menées), permet de comprendre l'activité des groupes ;
- **L'analyse des ressources** (composition des groupes, ressources) permet d'identifier les moyens d'action ;
- **L'analyse du champ d'influence et de l'intégration dans des réseaux** (périmètres d'action, niveau d'internationalisation, stratégie, alliances, oppositions) permet de cerner le niveau de complexité de l'organisation ;
- **Enfin l'analyse du contexte dans lequel chaque groupe prospère** permet de repérer les conditions de développement et contraintes de chaque groupe à l'échelle locale.

> Fig 2 : grille d'analyse des groupes violents utilisée pendant l'atelier

Idéologie	
Motivations	
Revendications	
Mode opératoire	
Cibles	
Organisation	
Composition	
Activités	
Ressources	
Périmètres d'action	
Niveau d'internationalisation	
Stratégie	
Alliances	
Oppositions	
Contexte	

Cette grille d'analyse a été utilisée par les participants à l'atelier. Cette ébauche est proposée en fin de document en **Annexe n°1**

La grille d'analyse et les discussions qu'elle a permises montrent que des différences importantes existent, même dans une même catégorie de GEV. Dans le travail fait en atelier, Boko Haram se différenciait par exemple du principal groupe intervenant au Nord Mali (AQMI) à au moins deux niveaux :

- Dans ses modes opératoires et ses propositions aux habitants :

« AQMI, quand ils viennent sur place, ils rassurent les communautés en disant qu'ils vont se débarrasser des forestiers et de l'administration. Ils cherchent à se mettre bien avec la population. Alors que Boko Haram ne fait pas cela et a une stratégie différente : ils arrivent et ils tuent tout le monde, c'est une stratégie de terreur. »

- Dans ses revendications :

« Quand des groupes liés à AQMI sont arrivés à Tombouctou, ils ne cherchaient pas à faire fermer les écoles à tout prix ; par contre ils voulaient imposer leur vision religieuse en séparant les garçons et les filles. Boko Haram eux, ils sont totalement contre le système éducatif et imposent la fermeture des écoles. »

1.1.2 DES GROUPES AUX CONTOURS FLOUS, QUI JOUENT DE L'AMBIGÜITÉ

S'il est primordial de pouvoir les différencier, **ces groupes ne sont cependant pas hermétiques**. En effet, il existe une certaine porosité entre leurs membres et leurs activités ; des relations existent également avec des groupes ou des activités légales. Ceci peut rendre encore plus difficile la lecture des intérêts respectifs.

On retrouve par exemple dans les ressources des groupes djihadistes violents des activités de banditisme ou de narcotrafic... Prospérant mieux dans des contextes instables, les groupes violents dont la principale motivation est liée à l'enrichissement, peuvent à leur tour afficher la poursuite d'objectifs politiques.

Outre cette porosité, **les groupes extrémistes violents peuvent jouer la carte de la manipulation ou des ambiguïtés pour utiliser une situation à leur avantage**. Ils peuvent jeter le flou sur leurs motivations ou leurs appartenances pour plusieurs raisons :

- Pour profiter de la renommée ou de la position d'un autre groupe (ex : des coupeurs de route qui se font passer pour un groupe djihadiste violent plus important, pour profiter de la terreur qu'ils inspirent) ;
- Pour attiser volontairement des tensions (ex : des groupes qui se revendiquent d'une ethnie dans leurs actions violentes, pour déclencher un conflit et déstabiliser une zone) ;
- Pour éviter d'attirer l'attention sur leurs actions (ex : un groupe de narcotrafiquants qui se cache derrière des groupes violents plus politiques) ;
- Pour arriver à séduire la population (ex : un groupe djihadiste violent qui ne se déclare pas pour pouvoir s'installer sous forme d'association, de groupe de prêche...)
- ...etc.

Ces manipulations et cette ambiguïté, souvent volontairement entretenues, peuvent facilement orienter les agents de développement, et encore plus facilement les populations, vers des analyses erronées sur les modes d'action et les objectifs poursuivis. Cela contribue à alimenter la situation d'insécurité.

> Fig 3 : Débat autour des termes de « terroriste » et « djihadiste »

Les termes utilisés au Nord et au Sud pour désigner les groupes qui agissent avec des motivations politiques et (du moins en apparence) religieuses sur les territoires sont différents et font débat (y compris entre des agents de développement d'un même pays).

« Le djihadisme est un concept des occidentaux »

« Si on parle de terrorisme, cela les discrédite, car cela place la violence comme déconnectée de la religion ou du social »

« Il ne faut pas occulter ce qu'ils font sur le terrain, ils font des choses socialement qui ont fait du bien. Or au vu du terreau sur lequel ils sont, même si on les appelle terroristes, cela ne fonctionne pas »

« En les qualifiant de pseudo djihadistes n'est-on pas en train de biaiser le débat ? Car pour moi ils ne sont pas pseudo-djihadistes, ils se qualifient eux-mêmes de djihadistes »

Deux préoccupations ressortent de ce débat :

- Le besoin d'avoir des termes communs et/ou clairs pour travailler ensemble sur ces questions, en limitant les ambiguïtés ;
- Le besoin d'avoir des termes qui ne renforcent pas le positionnement recherché par ces groupes et qui n'attise pas leur volonté de nuire.

Les agents de développement local ont besoin de constituer un vocabulaire en commun qui ne heurte pas les sensibilités, et permette de construire un débat de fond qui ne bloque pas sur l'ambiguïté des termes utilisés.

<https://orientxxi.info/magazine/du-bon-usage-du-mot-terrorisme-et-de-quelques-autres-termes,0704>

1.1.3 UNE LECTURE À PLUSIEURS ÉCHELLES TERRITORIALES

Les groupes extrémistes violents ont aussi souvent plusieurs « niveaux » d'organisation, d'actions et d'ambitions :

- Une direction politique mondiale (ex : Ben Laden)
- Des ramifications ou filiales localisées (AQMI, État islamique dans le Grand Sahara, Boko Haram etc.) – 2ème niveau de leaders ayant des liens plus ou moins forts avec la direction
- Des cellules sur le terrain

Les raisons d'agir, les motivations, les facteurs de développement de ces groupes sont différents à chacun de ces trois niveaux. Au niveau mondial, les responsables pensent pouvoir prendre le pouvoir, mais au niveau villageois les motifs d'engagement dans un

groupe extrémiste violent sont très différents (avoir un revenu, éviter des représailles, rétablir une justice sociale, etc.).

Il peut être intéressant d'identifier comment les causes se structurent et s'articulent pour mieux agir sur certains facteurs qui permettent à ces groupes de se développer.

1.2 COMPRENDRE POURQUOI ILS PROSPÈRENT

Si nous abordons les groupes extrémistes violents uniquement comme des entités barbares, ou des entreprises isolées de leur contexte, il est impossible de mener une action de fond (autre qu'une réponse militaire) pour empêcher ou limiter leur croissance. Chercher à identifier les facteurs contribuant à leur développement, et reconnaître par ce biais leur potentiel d'attraction est une piste pour mieux cibler les réponses possibles à cette situation

1.2.1 L'EXISTENCE DE FACTEURS DE CONFLITS, UN TERREAU FAVORABLE

Pour prospérer à l'échelle des territoires, les groupes extrémistes violents ont besoin d'un terreau favorable, **en particulier de facteurs de conflits et d'insatisfaction et d'un manque de gestion ou contrôle de ces conflits.**

Fig. 4 : les facteurs de déstabilisation

Déstructuration des sociétés traditionnelles et/ou de l'État	Echec du modèle de développement proposé	Concurrence sur les ressources ou l'accès aux financements	Problèmes de gouvernance
1. Crime organisé, notamment circulation d'armes et trafic de drogues 2. Partenariats public-privé, notamment pour la concession de terres et de ressources locales par l'État au détriment des populations 3. Contrôle du territoire par les États (porosité des frontières) – avec des communautés découpées de part et d'autre de frontières qui ne sont que virtuelles. 4. Effondrement/déstructuration des autorités traditionnelles dont beaucoup sont contestées.	4. Corruption 5. Modèle d'État (absence de décentralisation effective, échec des politiques publiques) 6. Absence d'alternatives pour les jeunes / désœuvrement de la jeunesse et manque de prise en compte des jeunes 7. Modèle de société – négligence de l'éducation à la paix insuffisamment prise en compte dans les actions d'éducation	8. Pression et compétition sur les ressources, notamment la question foncière (gestion du foncier, conflits fonciers, conflits intercommunautaires, conflits locaux autour des ressources naturelles) 9. Concurrence de leadership entre acteurs	10. Forces de sécurité peu formées et équipées, participant à des exactions, parfois instrumentalisées. Privatisation des services de sécurité 11. Aspects géopolitiques, stratégies de conflits ou de gestion de conflits 12. Inégalités et justice sociale – déséquilibres territoriaux et injustice, répartition des richesses inégales, absence de prise en compte politique des problèmes sociaux 13. Développement du crime organisé

Ce terreau donne matière aux groupes extrémistes violents à recruter des adhérents, proposer des services aux habitants en remplacement des services publics, exacerber des tensions entre groupes socio-culturels, trouver des ressources par des voies légales ou non, construire un discours attractif et recevable, se déplacer sur le territoire... et ce, au-delà des inconvénients que leur présence peut présenter.

1.2.2 CAUSES INTERNES OU EXTERNES, PRIMAIRES OU AGGRAVANTES

Parmi ces facteurs de déstabilisation, certains sont internes au territoire, tandis que d'autres sont externes.

- **Causes internes** : problèmes de gouvernance, absence d'alternatives pour les jeunes, absence de représentation ou d'accès à la décision, problèmes de gestion du foncier ou des ressources naturelles...
 - ▶ La situation des jeunes est particulièrement importante (manque d'emploi et/ou d'activité, peu d'accès à la décision que ce soit dans la sphère privée ou publique y compris dans les collectivités territoriales ou les projets de développement).
- **Causes externes** : effondrement d'un État voisin, changement climatique, situation géographique du territoire, stratégie d'implantation d'un groupe au niveau international etc.
 - ▶ Les territoires peuvent aussi être déstabilisés par des actions de développement. Par exemple certains projets de développement en ne prenant en compte qu'une catégorie d'habitants (éleveurs et non pas agriculteurs...) peuvent créer ou exacerber des conflits sur l'accès et l'usage des ressources naturelles.

Certains facteurs représentent des causes primaires de conflits et influent directement sur l'émergence d'un contexte favorable au développement des groupes extrémistes violents. D'autres facteurs sont secondaires, c'est-à-dire qu'ils ne suffisent pas en tant que tels à favoriser le succès de ces groupes, mais renforcent les facteurs primaires de conflits, créant un cercle vicieux. Les facteurs aggravants (secondaires) peuvent également devenir à leur tour des facteurs primaires de conflits :

- **Causes primaires** : mauvaise gouvernance (notamment non représentation des groupes présents sur le territoire), manque d'emploi et de perspectives pour les jeunes, inégalités...

Les conséquences de ces causes primaires (corruption, marginalisation ou discrimination, absence de réformes ou de politiques publiques adaptées...) peuvent ensuite créer de nouvelles causes de conflits :

- **Causes secondaires** : pression sur les ressources naturelles ou le foncier renforcées par le changement climatique et la démographie, enrôlement des jeunes désœuvrés, manipulation d'identités ethniques, etc.

En première analyse, il est possible de qualifier les problèmes comme étant par exemples des problèmes de ressources naturelles. Il est ensuite utile de remonter aux causes

primaires, car tous les territoires qui ont des ressources naturelles limitées ne rencontrent pas les mêmes situations de conflit par exemple. Une grille croisée simple peut permettre de faire ce travail de classification des facteurs de déstabilisation.

> *Fig 5 : Grille d'analyse des causes de l'insécurité*

	Causes internes au territoire	Causes externes de déstabilisation
Causes primaires		
Causes secondaires (facteurs aggravant)		

1.3 POURQUOI TOUS LES TERRITOIRES NE SONT PAS AFFECTÉS DE LA MÊME MANIÈRE (RÉSILIENCE) ?

Si les participants à l'atelier ont constaté que, même dans des zones « rouges », certains territoires résistent beaucoup mieux que d'autres au développement de l'insécurité et à l'installation de groupes extrémistes violents (peu ou pas de personnes recrutées, pas d'attaques violentes etc.), il n'a pas été possible d'identifier des critères qui font consensus sur les raisons de cette résilience.

Malgré tout, plusieurs critères semblent avoir un impact, dont on peut faire l'hypothèse qu'il est positif ou négatif selon les contextes.

- Enclavement, avec des territoires peu accessibles, peu développés (infrastructures, routes, services de bases, marchés) parfois « oubliés » par les conflits ; à l'inverse ils servent parfois de base à des groupes extrémistes violents.

« Je connais un village qui n'a pas eu de problème ; les caractéristiques de ce village sont qu'il est extrêmement enclavé – inaccessible en période de crue. Les villageois se sont faits discrets et le village n'a jamais été occupé, ce que j'ai du mal à expliquer. »

« Dans le Delta intérieur du Niger au Mali, il y a des zones très enclavées où il y a une présence forte des GEV, là où l'armée a des difficultés à aller.

- Cohésion sociale et culturelle (groupes socio-professionnels homogènes, activités non-antagonistes et complémentaires, communautés qui cumulent élevage et agriculture), et absence d'exclusion sociale. Ce facteur étant souvent lié à des villages enclavés, il est difficile de savoir si ce facteur représente systématiquement un atout. Il peut en effet aussi y avoir des difficultés à se révolter, voire être dangereux, de penser à rebours de la grande majorité des membres du groupe. On peut envisager que la cohésion sociale crée moins de conflits internes, mais ne soit pas un facteur de non-ralliement à un groupe extrémiste violent. Ajoutons que la cohésion sociale est une notion peu claire, puisqu'elle peut exister dans des territoires très hétérogènes.

« Les agriculteurs font désormais l'élevage et l'agriculture, les conflits sont sortis de la notion d'ethnie, donc les conflits ne sont plus ethniques. »

« Par exemple sur Tombouctou, tous les imams ont décliné poliment le fait d'accepter de juger des gens. Un imam l'a fait ; aujourd'hui il est en train de payer ça : les autres imams l'ont exclu du conseil islamique. Après le départ des islamistes, ils l'ont retiré de toute vie collective. »

« Au Mali il y a beaucoup de liens de cousinage et d'amitié (tous les maliens sont des « frères »). Cela n'a pas empêché que la crise arrive, avec des gens qui ont pourtant vécu de manière solidaire sur les territoires. »

- Organisation sociale avec des autorités traditionnelles ou leaders locaux influents, considérés comme légitimes, qui assurent la stabilité, un tissu social fort, qui peut combattre les discours des groupes extrémistes violents. En revanche, en cas d'attaque, les leaders sont facilement ciblés et peuvent, dans certains cas, soit être les premières victimes des groupes extrémistes violents, soit rallier leur communauté à ces groupes.

« La résistance dans le village que je connais a commencé quand le chef de village a été enlevé. C'était un point de chute, par qui passaient les infos. Auparavant il n'y avait pas de résistance. »

- Niveau d'instruction et d'alphabétisation de la population du territoire
- Implication des groupes armés dans les processus de paix et suivi des accords de paix. Les groupes qui ont négocié la paix sont potentiellement plus à même de souhaiter la maintenir.

« Tchinta-Baraden, décrétée par les autorités comme capitale de la paix, est une ancienne zone de guerre. Aujourd'hui la zone est « classée rouge » par nos partenaires, mais la commune n'a pas eu de problème sécuritaire depuis 15 ans. Un ancien combattant est devenu un véritable ambassadeur de paix et des habitants qui s'investissent. Il y a eu un premier forum dans la zone où l'on a enterré un sabre, symbole de paix. Les anciens combattants cadres de la paix se sont investis, et politiquement une grande partie sont aujourd'hui élus locaux ».

« Il y a eu au Niger après la rébellion un vrai processus d'engagement avec les leaders de la rébellion qui ont participé au processus de paix, et qui sont parfois devenus élus... Au Mali au contraire, la rébellion s'est évanouie après les accords et de nouveaux acteurs sont arrivés. La réussite du Niger, c'est l'engagement de ceux qui ont pris les armes pour continuer le processus de paix. »

- L'outillage des acteurs locaux sur la capacité de gérer les conflits émergents, et la création d'espaces de dialogue, l'éducation à la paix... L'écoute et l'existence de ce dialogue sert de soupape. Cependant, sur de nombreux territoires, ces espaces n'existent pas ou ne sont pas portés par les acteurs locaux, qui n'ont plus la légitimité nécessaire (chefs traditionnels...).

Le partage de valeurs, également cité, est un facteur transversal : c'est à la fois un état de fait, et quelque chose qui peut se construire. La lutte contre les violences passe probablement par redonner du sens à ce que l'on fait – elle renvoie aussi à certains fondements des religions monothéistes etc. L'évoquer peut faire peur, car cela peut paraître trop lointain, trop philosophique, mais c'est une question importante.

2. PRATIQUES DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT ET LIENS AVEC LES SITUATIONS D'INSÉCURITÉ

2.1 EN QUOI LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT CONTRIBUENT PARFOIS AU DÉVELOPPEMENT DE CE TERREAU ?

Au vu des facteurs analysés ci-avant, il est possible de dire que les pratiques de développement ne sont pas neutres : elles peuvent contribuer à limiter les facteurs de déstabilisation (en offrant des perspectives aux jeunes, en favorisant une gestion plus efficace des ressources...) ; mais elles peuvent à l'inverse créer du conflit (en renforçant des inégalités, en affaiblissant la position des élus locaux ou chefs traditionnels etc.).

Il est donc important de se pencher sur les pratiques de développement pour identifier celles qui présentent des risques d'aggravation des problèmes, et pour, *a minima*, éviter que les actions de développement n'alimentent le terreau du conflit.

« Il ne faut pas jeter l'argent sur les problèmes ».

2.1.1 LIMITES DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Tant sur les actions professionnelles que sur les engagements (ou manque d'engagement) personnels, le constat fait est que les contraintes sont similaires à celles des zones sans insécurité, où les actions de développement peuvent également butter sur certains problèmes tels que :

- Le manque de prise en compte des acteurs locaux et de leurs dynamiques.
- Le manque de prise en compte des enjeux des territoires.
- Le manque d'articulation des autorités locales et nationales, et de capacité d'écoute des autorités nationales par rapport aux problèmes des territoires.

Quatre (4) limites en particulier ont été abordées qui contribuent à la situation actuelle, ou du moins ne favorisent pas son amélioration.

- **Le business du développement**
Pour les individus et les organisations, le développement est trop souvent, un

travail comme un autre, c'est à dire un moyen d'assurer sa subsistance. Il s'agit alors d'un *business*, alimenté par des réponses continues à des appels à projets, qui ne cherchent pas nécessairement à rétablir un équilibre sur un territoire ou à apporter une réponse adaptée, mais plutôt à s'inscrire dans une réponse « *marchande* ». Ce type d'approche pose notamment trois problèmes :

- Le manque d'engagement ou d'éthique dans le travail, à la fois chez les agents de développement et les organisations ;
- Le manque de représentativité des projets financés, qui sont presque systématiquement obtenus par des organisations nationales ou internationales spécialisées dans la réponse aux appels à projets. Cela pose également un problème de représentativité parmi les agents, qui ne sont pas nécessairement recrutés sur le territoire ni dans des classes sociales moins aisées.
- Un manque de variété dans les approches proposées : les actions de développement sont formatées pour être efficaces et efficaces par rapport à la réalisation d'activités, sans pour autant créer du changement.

« Quand un partenaire s'adresse à une collectivité, le maire indique aux partenaires où il pense intervenir. Mais il y a de mauvaises pratiques entre les gestionnaires de ces organisations et les organisations humanitaires. Par exemple, quand une coopération travaille avec des ONG locales qui en principe collaborent avec la commune, ces « prestataires de service » se retrouvent au bout d'un an dans des 4x4, changent complètement de rythme de vie et les partenaires ne disent rien. On dit que l'ONG a réussi car ses membres se sont enrichis. Aucun maire ne se révolte contre ces pratiques. »

- **La financiarisation des forces de sécurité**

Dans les pays où la situation sécuritaire est très dégradée, les agents de développement font appel aux forces de sécurité pour garantir leurs déplacements – parfois par obligation. Ces « *prestations* » sont facturées, ce qui remet en cause la possibilité de se déplacer librement et discrètement pour les agents de développement, mais contribue aussi à créer une sécurité à plusieurs vitesses. Cette situation est particulièrement problématique, et ne contribue ni à la confiance envers les forces de sécurité, ni envers les agents de développement qui doivent y faire appel.

- **Une diversité très limitée des projets, avec des effets de mode**

Les actions de développement étant majoritairement des projets financés par quelques bailleurs (qui proposent leurs propres critères de sélection et souhaitent limiter les risques), il y a peu de possibilités pour faire financer des actions originales. On retrouve donc des projets similaires quels que soit les territoires et, dans une certaine mesure, quel que soit le niveau de changement social sensé être porté par ces projets. On retrouve aussi des critères imposés à tous les projets, similaires à des effets de mode (approche genre, changement climatique...), dans une mise en œuvre standardisée qui n'est pas toujours adaptée aux projets ou aux territoires concernés).

- **Des incohérences entre le niveau de responsabilités des collectivités territoriales et leurs capacités**

En lien avec les processus de décentralisation, des responsabilités graduelles ont été données aux collectivités territoriales. En matière de sécurité en particulier, les collectivités territoriales jouent d'ailleurs un rôle sur certains territoires, rôle qui pourrait être renforcé. Cependant leur niveau de responsabilités est la plupart du temps bien supérieur à leurs capacités (financières, techniques...) qui ne sont pas suffisamment renforcées. Par ailleurs, la préoccupation actuelle des bailleurs de fonds pour la stabilisation des zones touchées par le développement des groupes extrémistes violents amène à orienter le financement de l'aide au développement sur la sécurité et la défense, diminuant de ce fait les marges de manœuvres des Etats pour le développement des territoires. Or, si la capacité des collectivités territoriales est trop limitée, elles n'assument pas les services publics et perdent en légitimité alimentant un sentiment d'abandon de l'État, et un cercle vicieux.

D'une manière générale, les réflexions des participants ont pointé le fait que le soutien aux initiatives locales semble trop faible, entre autres, du fait du développement de l'approche projet peu adaptée pour soutenir et accompagner les innovations sociales sur les territoires. Les acteurs de développement élaborent et mettent en œuvre des projets qui leur permettent à la fois de faire fonctionner leurs organisations et de mettre en place des actions (parfois de qualité) sur les territoires, ces dynamiques externes prenant le pas sur l'appui aux initiatives et dynamiques locales.

Par ailleurs, le niveau de sécurité minimum pour que les agents de développement puissent travailler dans des conditions acceptables et favoriser des dynamiques locales, n'est plus atteint sur de nombreux territoires. Lorsque ce niveau de délitement du territoire est atteint, il n'est plus possible de travailler avec des méthodes traditionnelles.

2.2 QUELLES PRATIQUES POUR TRAVAILLER À L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE ?

Les professionnels du développement local présents à l'atelier ont déjà des pratiques pour faire face à la situation d'insécurité sur leurs territoires à titre professionnel, mais aussi à titre personnel. En repérer les atouts et les contraintes a permis de réfléchir aux alternatives envisageables.

> Fig 6 : résumé des pratiques professionnelles et personnelles recensées qui touchent directement aux questions d'insécurité

A titre professionnel

- Appui aux espaces de dialogue, concertation, échanges, dont certains animés par les femmes
- Appui aux CT pour notamment des plans locaux de sécurité, et donc une responsabilisation des collectivités territoriales sur ces questions
- Programmes d'éducation à la paix, avec par exemple un manuel pour les enseignants et élèves sur les risques d'insécurité, des conférences publiques autour de la thématique, un programme radio paix pour les journalistes
- Mise en place de comités paix et sécurité et des réseaux de leaders locaux pour la paix, d'institutions publiques en charge de la paix, formulation de projets post-conflits
- Recours à la médiation par les autorités dites traditionnelles ou religieuses, dialogue interpersonnel
- Planification, institutionnalisation de la question de la Paix et de la Sécurité (mise à l'échelle nationale). Certains pays ont un axe sécurité dans les documents de planification au niveau national, et les agents de développement locaux interpellent le gouvernement sur la question sécuritaire.
- Encadrement des groupes d'auto-défense communautaires, et appui à la police de proximité (restaurer la confiance avec la population)
- Gestion des ressources naturelles (accès à l'eau, au bois, aux pâturages etc.)
- Réalisation d'infrastructures structurantes (marchandes...) dans les zones frontalières.
- Promotion de coopérations triangulaires

A titre personnel

- Actions de solidarité pour le maintien de services publics (bénévolat, dons...), notamment en passant par des associations de ressortissants de zones en crises – santé, protection...
- Appui aux événements pour la paix (plateformes d'échanges, facilitation...)
- Rôle d'interface entre partenaires du Nord et du Sud, pour que l'insécurité ne détruise pas les liens entre les partenaires
- Appui aux collectivités territoriales, notamment appui post-conflit pour les intercommunalités par un programme de résilience et de concertation pour la paix
- Implication dans des événements sociaux

Les facteurs de réussites ou les limites de quelques-unes de ces pratiques ont été analysés, posant le postulat que l'ensemble des pratiques ne sont pas nécessairement productives et/ou à la hauteur de la situation.

2.2.1 PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Appui aux espaces de dialogue, concertation et échanges pour gérer les conflits

La mise en place d'espaces de dialogue, notamment à travers des cadres de concertation, est la pratique la plus citée par les agents de développement pour résoudre les problèmes d'insécurité et diminuer les tensions. Il existe un vrai problème, au niveau des territoires, pour gérer les conflits (parfois générés par les actions de développement) et certains cadres peuvent y répondre.

« Il y a des conflits qui ont toujours existé entre populations d'un même espace [...] Mais il ne faut pas que nos petits conflits soient noyés dans la crise actuelle. Un petit conflit entre agriculteurs et éleveurs n'avait auparavant pas d'incidence sur la sécurité générale. Aujourd'hui on a l'impression d'un virus qui se propage. [...] Les conflits autour de la terre, des pâturages, de l'eau sont mis dans le même sac dans la situation actuelle. »

Un cadre de concertation mis en place sur la base d'enjeux locaux n'a pas nécessairement besoin de gros moyens pour fonctionner : les différents participants peuvent être intéressés à y participer de manière presque informelle, car ils ont des problèmes communs à résoudre ensemble.

« Il s'agit d'un cadre qui nous permet de prendre des décisions où chacun vient avec ses moyens, sans être pris en charge, mais sait qu'il obtiendra quelque chose si on arrive aux objectifs qu'on s'était fixé - inclusion, représentativité, fédérateur. »

« Une plateforme pour la promotion du dialogue interreligieux a donné de bons résultats à tel point qu'il y a un cimetière mixte où l'on peut enterrer chrétiens et musulmans, ce qui a transformé les rapports sociaux. »

> Fig 7 : Exemples de cadres de concertation fonctionnels :

- Le Conseil Régional d'Agadez s'est doté d'un comité régional de paix et de sécurité avec un partenaire permanent. Tout partenaire extérieur peut passer par ce cadre qui résout des questions majeures au niveau du consensus – par exemple sur la cohabitation en Libye entre communautés.
- A Ziguinchor, le Président de Région a créé le cadre Carrefour qui réunit des représentants des différentes religions, suite à des attaques d'imams. La stigmatisation a commencé à cesser et on a pu pacifier un peu l'espace social.

Les espaces de dialogue, concertation et échanges qui se multiplient ne sont cependant pas tous efficaces. C'est notamment le cas lorsqu'ils sont créés « hors sol », c'est-à-dire portés par des acteurs extérieurs, actant des décisions sans lien avec les enjeux des participants au cadre de concertation. La multiplication des cadres fait parfois émerger une logique de concurrence (chaque acteur créé un cadre de concertation), et instaure des cadres qui ont du mal à se pérenniser au-delà d'un projet et/ou qui manquent de représentativité.

> Fig 8 : facteurs de succès et d'échec des cadres de concertation

Facteurs de succès

- Existence d'enjeux et d'intérêts à participer à cet espace et aux décisions qui peuvent être prises pour les participants
- Porté par des acteurs locaux, légitimes (et non instrumentalisés par les acteurs de l'aide)
- Un minimum d'outillage méthodologique – des savoirs faire pour que le cadre fonctionne et qu'il y ait un vrai dialogue entre les acteurs eux-mêmes, entre les acteurs de l'État et les acteurs locaux, et entre les forces de sécurité et les acteurs locaux (ex – coopération suisse) → travailler sur la représentativité des acteurs

Facteurs d'échec

- Espaces qui peuvent être instrumentalisés par des ONG, projets, programmes
- Espaces souvent peu pérennes au-delà de la durée du projet
- Pas de légitimité des participants qui viennent pour le per diem
- Les enjeux de l'espace ne sont pas clairs, et les enjeux financiers deviennent plus importants que les enjeux de fond

Implication des collectivités territoriales dans la restauration d'un climat de sécurité

L'implication des collectivités territoriales (ou parfois des leaders locaux) pour contribuer à améliorer la situation sécuritaire est aussi citée comme l'une des solutions que cherchent à mettre en œuvre les agents de développement – par exemple en faisant formuler des plans locaux de sécurité et en faisant remonter des informations.

« Le problème de sécurité au Mali est venu avec les déséquilibres en termes de développement. L'implication des communes dans des cadres de concertation nationaux permet que l'on prenne mieux en compte les questions de paix et de développement, notamment dans la planification de services minimum nécessaires à certains endroits. »

Les collectivités territoriales, par les liens qu'elles tissent entre elles, peuvent aussi permettre de travailler dans des espaces qui sont plus difficiles pour les États et les forces de sécurité, notamment au niveau transfrontalier. Elles contribuent de ce fait à résoudre des problèmes inter-Etats.

« Un policier nigérien a été arrêté au Bénin lors d'une opération et a été emprisonné. Grâce aux bonnes relations des deux communes frontalières, le maire nigérien a appelé le maire béninois pour obtenir la relâche du policier ».

Pourtant, les collectivités territoriales ont à l'heure actuelle des difficultés à prendre des responsabilités au niveau sécuritaire. Elles sont limitées (techniquement, financièrement), et font face à des problèmes qui rendent leur cadre d'action difficile.

« Les collectivités n'ont pas une limite territoriale très définie. Donc si on prend l'exemple des champs, seules les autorités traditionnelles peuvent trancher les litiges entre communes. L'implication des maires est importante, mais il reste le problème de limites territoriales des communes »

« Il y a des problèmes de synchronisation pour la mise en œuvre des plans locaux de sécurité »

Enfin, les agents ou élus des collectivités territoriales ou plus largement de l'ensemble des acteurs mobilisés dans les comités de paix, ont besoin d'un minimum de sécurité pour travailler correctement ; sans quoi ils se retrouvent trop exposés.

2.2.2 PRATIQUES PERSONNELLES

Les actions menées à titre personnel et l'éthique de travail des agents de développement sont importantes pour contribuer à améliorer la situation sécuritaire. Les agents de développement local sont aussi des citoyens à part entière de leur territoire et ils sont en capacité, par leur engagement personnel, de faire la différence sur un territoire où la citoyenneté se délite.

L'engagement des agents de développement à titre personnel pour leur territoire est donc un atout essentiel, à condition que leur posture soit adaptée (ne pas prendre la place des décideurs, savoir expliquer et gérer les conflits en cas de prise de partie, création de liens de confiance et d'une relation « désintéressée »...). C'est surtout un rôle d'interface, de mise en relation, et d'appui qui est nécessaire.

« Nos actions fonctionnent quand on le fait en son nom propre et non pas à titre religieux, d'une structure ou politique. Il y a un principe de neutralité. Cependant ça présente un risque pour sa personne. Il y a aussi le rôle de la confiance, surtout dans une configuration où il y a des problèmes entre communautés. »

« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de préfet, ou de haut-commissaire qu'il n'y a pas de gouvernance locale. Il ne faut pas insister sur les retours de l'État, mais plutôt appuyer les formes de gouvernance qui se sont mises en place en l'absence des acteurs étatiques. Ce n'est pas l'État qui est contesté mais ses représentants. L'important n'est pas le retour des agents de l'État, mais le retour des services publics. »

« Nous avons été formés comme agents de développement ; nous devons agir à notre niveau pour avoir une approche holistique, et notamment développer notre capacité d'écoute et de compréhension. »

Cet engagement personnel, bien qu'essentiel, peut être compliqué pour un agent de développement, en particulier dans des situations tendues. Certains participants à l'atelier s'interrogent sur leur capacité à agir sans se mettre en danger ou casser la relation de confiance qu'ils entretiennent avec d'autres acteurs locaux.

« Pouvoir conseiller quelqu'un qui est impliqué dans une situation d'injustice, d'agir de manière plus juste peut créer un conflit entre nous et la personne. Comment appliquer les sanctions ? »

« Dans les zones d'insécurité, la tendance est de ne pas être trop visible. Si on est identifié, trop efficace, on est peut-être plus à risque. Comment comme agent de développement peut-on porter un discours que personne ne veut entendre ? Comment comme acteur de terrain peut-on être reconnu dans d'autres espaces (régionaux, internationaux) ? »

Enfin, les agents de développement local ont besoin de prendre du recul pour évaluer la pertinence de leurs actions. Des questionnements sont ressortis en particulier en lien avec l'évolution rapide d'une situation qui interroge leur manière de travailler.

« Nos outils classiques nous permettent-ils encore de faire un travail dans les zones à risque ? Est-ce que ce que l'on fait d'habitude n'aggrave pas la situation dans certains cas ? Si on met en place un comité de concertation de village sur les questions de sécurité et que le mécanisme s'écroule, c'est grave. Il faut donc pouvoir travailler avec des outils de suivi et d'évaluation au fil de l'eau pertinents et efficaces. »

> Fig 9 : Facteurs de succès et d'échec des pratiques personnelles en lien avec le développement

Facteurs de succès

- « Neutralité » (politique, religieuse) : l'implication personnelle ne signifie pas qu'il faut prendre un parti, cela risquant de créer ou d'aggraver des conflits.
- Confiance (fonction relais) : cela va de pair avec la « neutralité ».
- Être juste (avec notamment l'application des sanctions) : dans des cas compliqués (ex : implication d'un ami dans un système de corruption), il est important de pouvoir appliquer les mêmes sanctions ; cela aidera à restaurer un sentiment de justice et gagner la confiance.
- Être capable d'évoluer (écouter, comprendre) : l'agent de développement local ne détient pas la vérité et doit pouvoir évoluer dans sa position.
- Motivation, bénévolat, légitimité (être connu) : ambassadeur de la paix, prévention... la notoriété locale d'un agent de développement peut l'aider à être impliqué dans des actions utiles pour améliorer la situation.

Facteurs d'échec

- Calquer les méthodes et outils classiques dans la situation actuelle.
- Calculer ses actions par rapport à une pression sociale (par exemple il faut savoir dépasser les critiques sur les réseaux sociaux).

2.3 CONDITIONS DE RÉUSSITE : UNE REMISE EN CAUSE NÉCESSAIRE

2.3.1 CONDITIONS DE RÉUSSITE

Si l'on souhaite éviter que ces dynamiques d'insécurité et de délitement des territoires continuent à se développer, il y a urgence à ce que les acteurs (internes et externes) qui œuvrent sur ces territoires prennent en compte ces limites. Un véritable besoin de transformation, d'innovation, de changement de manières de faire existe, pour contribuer à une amélioration significative de la situation.

Plusieurs éléments importants peuvent avoir un effet positif sur le développement et la sécurité des territoires concernés par ces situations de violence et d'instabilité :

- **Assurer un portage local des initiatives mises en place.** En particulier, un renforcement de la capacité de négociation des élus (avec leurs partenaires, avec l'État, avec les autres collectivités territoriales...) est indispensable pour permettre aux collectivités territoriales de jouer un rôle clé sur la résolution des situations de crise.
- **Améliorer l'outillage méthodologique des agents de développement (y compris dans les collectivités territoriales)** afin qu'ils soient plus en mesure de contribuer à la planification de leur action (et non pas simplement à l'exécution), et d'évaluer l'impact de leurs actions. D'une manière plus large, l'outillage doit permettre aux différents acteurs d'assumer les responsabilités qui leur sont confiées par la loi.
- **Passer de projets de développement standardisés et donc monopolisés par des structures capables de maîtriser ces standards, à des actions sur mesure,** qui ne peuvent donc pas s'inscrire dans les dispositifs actuels mais ont le grand avantage de donner de la place aux acteurs locaux et de mettre en place des dynamiques pérennes basées sur leurs situations particulières.
- **Améliorer le lien entre le niveau local et l'échelle nationale en termes de sécurité.** Cela a pour but de permettre une meilleure prise en compte de la situation des territoires dans les planifications nationales.

2.3.2 UNE INTROSPECTION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Il est toujours difficile de prendre du recul et de développer une analyse critique « intime » de ses propres pratiques. De ce fait, dans leurs pratiques, les agents de développement analysent plus facilement comme contraintes **les facteurs externes à leur territoire ou à leurs propres pratiques de développement. On peut citer :**

- La méconnaissance du contexte du territoire par les acteurs extérieurs, qui peut être un facteur d'aggravation de la situation, dans la mesure où leur intervention modifie l'équilibre en présence et peut générer des frustrations

« Les valeurs du Nord présentes dans les politiques des bailleurs de fonds (européens) – par exemple les droits des personnes LGBH – sont appliquées à des territoires qui ne sont

pas prêts à ce niveau ; cela peut être contreproductif dans les projets. Par exemple au Mali, des éléments mis dans des livres scolaires ont déstabilisé le gouvernement car des marabouts se sont engagés contre. »

« J'insiste sur le rôle de l'extérieur dans l'aggravation du conflit, notamment Barkhane dans la zone du Gourma. L'intervention ne connaît pas les jeux d'acteurs, et les militaires ont fait de mauvaises alliances, contribuant à la dégradation de la situation pour la population. »

- Les territoires peuvent aussi être déstabilisés par la modification brutale des ressources financières qui leur sont allouées pour leur développement. Comme évoqué auparavant, c'est notamment le cas lorsque le budget « sécurité » augmente rapidement et diminue mécaniquement les fonds dédiés aux services publics et actions de développement.
- Le rôle de la circulation des armes est aussi à questionner, notamment dans la mesure où il peut découler de stratégies d'autres Etats ou de groupes mafieux.

Il est plus difficile pour les agents de développement local de remettre en cause leurs propres pratiques, que ce soit sur le fond (quel sens donner aux démarches mises en œuvre ?) ou de la forme (que met-on en place et comment ?). Les agents de développement ont facilement tendance à occulter ce qui, dans leurs actions/méthodes, fonctionne mal, et à pointer des facteurs externes (l'action ou le manque d'action de l'État ou des partenaires internationaux, la vente d'arme et les pressions étrangères, le rôle des réseaux sociaux, etc.).

Or, comme il ressort des analyses présentées plus haut, une partie des causes de la situation est interne aux territoires, et une autre à la manière dont travaillent les développeurs.

> Fig 10 : Exemple d'analyse sur les causes liées aux pratiques de développement

- Refus de s'intégrer dans la planification locale, par des partenaires qui viennent au niveau des communes et ne se conforment pas aux plans locaux.
- Choix par les élus de bénéficiaires sans critères objectifs, par électoralisme et clientélisme. Ils choisissent la localisation des actions sur des bases d'affinités ou autres.
- Faiblesse de l'analyse de contexte : des projets sont développés sur les besoins pré-identifiés hors contexte, des leaders locaux ne sont pas associés dans les processus de travail, des tensions locales ne sont pas prises en compte
- Absence de préparation du contexte à la mise en place d'un projet
- Mise en concurrence des acteurs locaux par l'implantation dans le tissu social de « dispositifs projets » concurrents sur un même territoire, qui entraînent souvent un effritement du tissu social
- Mauvaise diffusion des investissements sur les territoires. Les investissements de l'État ou des projets sont orientés sur une seule zone, ou des projets déterminent un rayon d'intervention qui densifie les investissements sur une zone.
- Peu de redevabilité sur les projets : l'absence de transparence crée des suspicions et des démotivations
- Absence de véritable prise en compte des questions de pérennisation des projets : les populations concernées ne comprennent pas ce qui se passe à la fin d'un projet.

- Pratiques de ciblage « conformiste » des zones et bénéficiaires par les ONG ; par exemple des agents ou ONG peuvent cibler en fonction d'objectifs personnels ou de facilité (on est plus à l'aise pour travailler dans cette zone, ou des groupes-cibles ont déjà été identifiés dans le cadre d'autres projets antérieurs), ce qui engendre souvent une perception de corruption par des acteurs locaux, et créée de la méfiance.
- Un système de l'aide au développement largement inadapté par rapport à la notion même de développement.

Une proposition de classement de ces pratiques inadaptées (par acteur) a été proposée chemin faisant et est référence en **Annexe n°2**

Par ailleurs les agents et programmes de développement sous-estiment l'importance de l'inactivité et de l'exclusion des jeunes, et leur manque d'accès à la décision, les intégrant peu dans les activités de développement.

« Il ne faut pas tomber dans les travers des valeurs (occidentales). Au niveau de l'occident on sait comment les liens de famille fonctionnent, avec des enfants qui apprennent à se prendre en charge différemment (plus autonomes). Il faut qu'il y ait une transition ; nos jeunes ne sont pas préparés encore, et nous avons eu un très gros problème avec le système éducatif qui a d'ailleurs été déstabilisé. »

Il existe aussi un certain « conformisme », notamment lié aux points développés plus haut (cf. « le business du développement » et « une diversité limitée des projets et des effets de mode »). Même conscients des limites des approches de développement, les agents de développement local restent enfermés dans la **logique du « faire »** (en opposition à une logique visant au changement social).

L'instrumentalisation de l'aide par les ONG, les États, les bureaux d'études, à la fois aux niveaux politique et économique, est de ce fait peu questionnée puisque les agents de développement dépendent souvent de ces aides pour vivre.

3. PERSPECTIVES DE TRAVAIL (FAIRE AUTREMENT)

Une liste plus exhaustive mais moins détaillées de perspectives d'évolution issues d'un travail de brainstorming en atelier est aussi proposée en **Annexe n°3**

3.1.1 UNE RÉFLEXION SUR LE RÔLE DES MILICES D'AUTODÉFENSE

Les milices d'auto-défense ont pris une place importante dans plusieurs pays du Sahel, avec un niveau de reconnaissance et des droits (notamment en termes de port d'armes et de mandat) différents dans chaque pays.

L'atelier a provoqué de forts débats autour de ces milices, alimentés par des exemples et contre-exemples autour de leur légitimité et leur efficacité par rapport à la situation.

Dans certaines zones, elles ont semble-t-il permis d'aboutir à des résultats en contribuant à assurer un niveau de sécurité minimum.

« Face au petit banditisme, la population a mis en place des comités de vigilance (milices d'autodéfense), mais les autorités ne souhaitent pas cela. Ils ont refusé l'armement au Niger ; alors qu'au Burkina ils ont eu le droit de s'armer. Avec des milices avec des bâtons et le développement de la téléphonie, les villages se sont organisés, et cela a amené une accalmie pendant au moins 3 ans. Certains des bandits ont avoué leur forfait, se sont excusés publiquement et ont intégré les comités de vigilance. »

En revanche, sur d'autres territoires, l'armement des milices et le désengagement (partiel ou complet) de l'État pour la gestion de la sécurité, a conduit à une dégradation de la situation, et à de graves atteintes aux droits humains. En l'absence de mécanisme de gestion de conflit ou de mandat clair, les milices sont tentées d'assurer leur propre justice et n'agissent plus dans un cadre réglementé, ni de concert avec les autorités locales ou nationales.

« En 1996 dans la zone de Diffa, il y a eu l'émergence de 3 milices : Arabe, Peule, Toubou. Elles étaient tolérées par l'État. Mais dès que l'enjeu de réintégration des ex-combattants s'est posé, ces milices se sont armées. C'est suicidaire pour une CT, un agent de développement, de renforcer les capacités des milices, qui deviennent ensuite incontrôlables. C'est mettre en danger les maires qui accompagnent ces milices. »

La question de la mise en place et de la gestion d'une police de proximité par les collectivités territoriales se pose donc, comme alternative à ces milices. Assurer un niveau de sécurité minimum sur les territoires éloignés des capitales constitue un problème d'importance. Il ne s'agit pas d'impliquer les services municipaux directement dans la lutte contre les groupes extrémistes violents, mais plutôt de limiter les problèmes de banditisme, de trafics et autres activités illégales non punies, ainsi que le sentiment

d'injustice des habitants (« la police n'est là que pour punir la population ») qui favorisent le renforcement des groupes extrémistes violents.

« Quand nous avons proposé l'implication et l'appui des CT et des communautés dans la gestion de la sécurité, nous ne pensions pas à des groupes armés. Nous sommes partis d'expériences concrètes en matière de gestion de l'environnement avec dans les villages qui avaient des brigades de surveillance sur la coupe de bois, l'extraction du sable marin, le vol de bétail en Casamance à la frontière avec la Guinée. On a trouvé un accord : pour voyager avec un animal, il faut un papier du chef de village ; si vous traversez un autre village, on vous demande le papier. Sinon le comité garde l'animal pour s'informer. Cela a atténué les vols. »

« C'est aussi des questions de corruption. Les gens ont tenté des choses, ça n'a pas marché. Ils connaissent leurs bandits ou leurs voleurs au marché ; ils sont arrêtés mais reviennent. Nous, on avait des problèmes à intégrer les forestiers dans la sensibilisation. Car les mêmes personnes qui ont des armes ont du mal à faire de la sensibilisation. Mais un grand pas a été franchi avec les forestiers. Mais pour la justice, cette question reste hermétique ; des gens (juges...) ne reconnaissent pas certaines délibérations faites par les collectivités pour une justice locale.

L'institutionnalisation d'une police de proximité encadrée pourrait permettre d'un part une meilleure reconnaissance des personnes impliquées dans la surveillance (qui prennent des risques). Et d'autre part, d'orienter le travail des organisations locales dans la sensibilisation, autant sinon plus que dans l'autodéfense.

« Ces groupes d'autodéfense, on les met en danger. S'ils meurent ou se blessent, ils ne sont pas assurés. Ils n'ont pas de droits, car leur travail est illégal ou pas normalisé. Je donne l'exemple du monsieur qui a un mouton, mais pas les papiers du mouton. Si on l'arrête et qu'il est violent, une bagarre s'en suit et celui qui est touché perd tout. »

« L'objectif c'est plutôt des armes à parole, pas des armes à feu. Il faut voir comment on ne contribue pas à renforcer d'autres formes de conflit. Aujourd'hui, si on veut dissoudre les milices, on va avoir affaire à la population. »

Il sera important d'en préciser le mandat :

- **Quelles réglementations** pour éviter que les groupes armés n'alimentent la dégradation de la situation sur un territoire, devenant des facteurs d'aggravation de l'insécurité ?
- **Quels liens avec l'institution judiciaire** pour éviter les problèmes de corruption ou d'abus de pouvoir et protéger leurs membres ? Un certain nombre d'acteurs ayant un rôle sécuritaire, comme les forestiers ou les gendarmes, sont aujourd'hui rejetés par les populations locales dans la mesure où certains ont développé des pratiques d'abus de pouvoir arbitraires.

Pour mener cette réflexion, les acteurs du développement peuvent s'appuyer sur des expériences déjà menées : au Pérou par exemple, lors du conflit armé (1980 – 1992) qui a opposé le gouvernement à des mouvements de guérilla, les groupes d'autodéfense ont pris un rôle important pour améliorer la situation sécuritaire dans le pays.

3.1.2 TRAVAILLER SUR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Les jeunes sont particulièrement visés par le recrutement des groupes extrémistes violents. Même si les projets de développement travaillent aujourd'hui régulièrement en direction de ce public (en les intégrant dans les cibles des actions), ils ne mettent pas toujours en place des solutions pérennes pour améliorer la situation des jeunes.

« Au Sénégal, nous avons fait des analyses sur les déterminants du conflit concernant les jeunes. En 2014, ce qui ressortait c'est que les activités génératrices de revenus ou le simple fait de se trouver occupés, limitait la migration des jeunes. Est-ce que les jeunes ont un rôle à jouer au niveau du maintien de la paix dans les communautés ? »

Les jeunes ne sont que rarement impliqués dans les activités de développement (gouvernance et mise en œuvre), confiées à des acteurs extérieurs au territoire, à des organisations locales, dans lesquelles la décision est dans la très grande majorité des cas monopolisée par les aînés, qui ne représentent pourtant qu'une minorité sociale. Cette situation sème les germes d'un conflit intergénérationnel.

« Quels sont les conflits non gérés ? L'un d'eux est le problème intergénérationnel. On est dans une gérontocratie, alors que 60% des personnes sont des jeunes en Afrique. Ce qui risque de nous sauter à la figure. »

Le système scolaire est aussi remis en cause par l'inactivité des jeunes, qui sortent avec des diplômes dont ils ne peuvent ensuite rien faire, car ils ne sont pas en rapport avec l'employabilité des jeunes. C'est l'une des cordes sur lesquelles jouent des groupes extrémistes violents comme Boko Haram qui met en valeur que « l' école coranique » est plus utile que les diplômes pour les jeunes. Et le discours fonctionne. Or les organisations de développement contribuent à entretenir cette situation.

« Sur l'employabilité, j'ai l'habitude de dire que nos formations professionnelles créent des chômeurs, car ils ne savent rien faire. À Rabat, j'ai un exemple où les jeunes sont placés avant même de sortir, car ils mettent ensemble entrepreneurs, CT, professeurs, professionnels. »

« En recrutant à l'extérieur du territoire, en dehors des entreprises locales, on génère de la pauvreté. Les procédures de projet peuvent aggraver les problèmes d'insécurité, par exemple si on privilégie systématiquement les grosses entreprises qui peuvent traiter de gros volumes financiers, parce que le suivi est plus facile. Les jeunes sont par exemple incapables de décrocher un travail si tous les projets demandent au moins 5 ans d'expérience. »

3.1.3 UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE POUR DÉPASSER UNE CONCEPTION « ETHNIQUE » DES RELATIONS SOCIALES

Pendant l'atelier, plusieurs débats ont eu lieu sur le rôle de telle ou telle ethnie, certains participants préférant ne pas citer d'ethnie pour ne pas stigmatiser, d'autres argumentant que les conflits ethniques sont partie prenante du problème, et qu'il ne faut pas avoir peur de les citer, du moins en cercle fermé.

Cette discussion récurrente montre que le spectre d'analyse des agents de développement prend généralement en compte cette « notion d'ethnie », tout en admettant que la notion d'« ethnie » est manipulable, que les membres d'une « ethnie » n'agissent pas tous de la même manière, et ne sont pas impliqués de manière homogène dans les groupes extrémistes violents, et que la plupart des groupes extrémistes violents recrutent parmi plusieurs ou toutes les « ethnies ».

« Au Nord Mali et au Centre Mali, chacun recrute dans des « groupes ethniques » différents, ce qui montre qu'il y a une manipulation de l'ethnie. »

« On voit dans l'exemple du GSPC qu'il est plus facile de recruter dans une communauté (celle du leader ?), qui manipule la question ethnique. »

« Je ne suis pas très satisfait de cette notion, j'aimerais mieux regarder qui anime (les groupes extrémistes violents) – anciens fonctionnaires, rebelles, imams, ou autres ? »

Les relations sociales internes à la société locale ont de toute évidence un rôle dans le niveau de résilience des territoires et l'évolution – ou non – d'une situation de faible développement à une situation d'insécurité. Toutefois l'analyse ethnique n'est pas à même d'expliquer de manière satisfaisante la dégradation de ces relations.

« A travers tout ce qui vient d'être dit, pour moi ces groupes n'ont pas besoin de la ville pour s'installer, mais simplement d'y faire des actions d'éclat. Pour avoir travaillé à Mopti, je sais que chaque année il y a des procès sur la terre, etc. Les gens cotisaient, s'organisaient autour de ces conflits. Il y avait donc déjà un équilibre précaire, qui a pris feu. Je pense qu'il y a un passif lourd entre les communautés, même si il y avait une cohésion apparente. Avec la disparition de l'État, c'est un règlement de comptes. »

3.1.4 ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LE MONDE DU DÉVELOPPEMENT ET LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Les relations entre les « développeurs » et les forces de sécurité (FDS) font débat. Plusieurs raisons de travailler ensemble ressortent.

- Les forces de sécurité identifient l'intérêt de travailler avec les acteurs du développement à deux niveaux :
 - Les acteurs du développement peuvent contribuer à favoriser le travail des forces de sécurité, dans la mesure où ils ont la confiance de la population et des forces de sécurité est fragile, voire rompue.
 - Les acteurs de développement sont des sources d'information fiables sur la situation d'un territoire.
- Les développeurs identifient l'intérêt de travailler avec les forces de sécurité notamment pour limiter les risques lors de leurs déplacements, et pour assurer un niveau de sécurité minimum permettant de mettre en place des actions de développement.

« 98% des gens de Gossi disent que leur premier besoin est la sécurité, et ont une image favorable des FDS. Les acteurs du développement doivent avoir une approche plus souple avec les acteurs de la sécurité, même si évidemment eux-mêmes ne font pas de sécurité. »

Cependant les agents de développement restent réticents (ou prudents) à travailler avec les forces de sécurité, pour plusieurs raisons :

- Le fait de communiquer avec les FDS fait passer les agents de développement pour des informateurs, ce qui leur fait courir des risques graves.
- L'association avec les forces de sécurité peut nuire à l'image de « neutralité » recherchée par les structures ou agents de développement, en particulier dans le milieu associatif.
- Le recours aux forces de sécurité peut entraver la capacité de travail des développeurs.

« On ne peut pas être liés aux FDS, pour une question de sécurité - de nous, de nos équipes. Si l'on est pris pour de potentiels informateurs, c'est fini. La pression a augmenté sur les groupes extrémistes violents. On subit en permanence des contrôles de sécurité qui peuvent prendre des jours, voire des semaines. Si on présente notre action comme des agents de sécurité, notre activité s'arrêtera net. »

« Je travaille sur 3 pays, je peux aller à Djibo sans aucun problème où ni un militaire français, ni un diplomate ne peut aller sans hélicoptère. Si la sécurité c'est que je dois aller avec une escorte de militaire, ça me pose problème, car le jour où je suis seul, c'est fini. Sur des projets qui se lancent, les gens informent que s'ils partent avec une escorte de la Haute Autorité pour la Paix, ensuite ils ne peuvent plus revenir. Et certaines actions se règlent par des rencontres informelles, hors des bureaux, autour d'une bière. Ce n'est pas possible avec une escorte. »

Si le niveau de relation entre les acteurs du développement et les acteurs de la sécurité reste à définir, plusieurs pistes ont déjà été explorées par les participants à l'atelier.

« Il faut une relation ouverte avec les militaires. A certains endroits, les gouverneurs ont un passé militaire et peuvent être un lien intéressant entre CT et militaires. Nous savons également que dans les zones d'intervention en crise, les forces de défense et de sécurité qui vont dans ces zones cherchent à se renseigner sur les dynamiques de développement, les projets en cours, et quand il y a des problèmes sérieux, les militaires apprécient le travail des acteurs du développement. »

« Nous avons travaillé à la prévention de représailles de l'armée sur les populations, ce qui a limité les problèmes à Tombouctou avant la libération, car nous avons mémoire des exactions de 1992. Avec la population restée sur place, nous avons fait un travail pour que les biens des populations déplacées ne soient pas pillés – en dehors de quelques maisons soupçonnées d'être des magasins d'armes. »

« Il y a un dispositif français avec des acteurs de développement, des acteurs de stabilisation. L'AFD travaille avec nous sur des petits financements, même en zone rouge – où on peut envoyer des internationaux y compris sur les petits projets. Ex : en Irak des personnes déplacées refusent de retourner dans leur ville si les cloches ne sonnent pas, donc on va créer une église pour faire sonner les cloches. Le premier critère de stabilisation est le retour des populations. »

« Avec Barkhane, on a créé des relations pour pouvoir donner des informations, car si on ne met pas en place un cadre normalisé, on met les populations en danger en leur prenant les informations. Il suffit qu'un véhicule étranger s'arrête devant chez quelqu'un pour que tout de suite on sache qu'il a parlé avec untel ou untel. »

3.1.5 LE TRANSFERT DE RISQUES, UNE STRATÉGIE À REPENSER ?

Face à la dégradation de la situation sécuritaire, les ONG internationales, nationales ou les services centraux pratiquent une stratégie de transfert de risques : si elles ne peuvent plus aller sur le terrain, elles font porter les risques sécuritaires à leurs partenaires locaux qui, eux, restent et travaillent sur place. Pour autant, la responsabilité des projets (montage des projets, répartition des financements...) reste au niveau de ces structures.

« Une psychose s'installe dans le milieu du développement. Il y a des problèmes en termes de mobilité des agents de développement, et en termes de contenu technique des interventions si on ne peut faire un travail de proximité. Il y a des logiques de transfert de risques des acteurs internationaux à acteurs locaux, avec des intermédiaires à n'en plus finir, et peut être une question à se poser sur la dilution des moyens. »

Le transfert de risques à des acteurs locaux soulève des problèmes éthiques : on met en danger des partenaires dans des zones où l'on ne peut/veut plus intervenir. Il pose aussi la question de la responsabilisation de ces partenaires : doivent-ils être de simples intermédiaires ou se voir confier la responsabilité des projets (et des financements) ?

« La crise nous a obligé à accélérer le renforcement de nos partenariats avec les partenaires locaux – associations de producteurs etc. Les responsabilités de nos partenaires dans nos actions sont plus fortes aujourd'hui qu'il y a 5 ans. »

« Il faut que l'on arrive à mettre en place des mécanismes de financement pour des actions interstitielles, qui sont des choses extrêmement difficiles aujourd'hui à faire financer. Il faut convaincre les bailleurs de fonds qu'il y a un travail invisible qui permet d'amener les changements ».

La protection des acteurs locaux, une vraie question

La protection des acteurs locaux doit être une réflexion centrale pour les acteurs de développement. Tant sur les questions de transferts de risques, de liens avec les forces de défense et de sécurité, ou de mise en place de d'une police de proximité, il sera important d'évaluer le niveau de risque que des interventions de développement feront peser sur les acteurs locaux – population et agents de développement.

3.1.6 IMPORTANCE DE LA CONTINUITÉ DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La continuité de la solidarité internationale est aujourd'hui fortement remise en cause dans les territoires où la situation sécuritaire est très dégradée. La plupart des acteurs agissant sur ces territoires ne sont pas préparés au pire ; ils n'ont en effet pour la plupart, pas de stratégie de continuité en cas d'attentats sur leurs propres agents. Un attentat sur un ou plusieurs de leurs agents signifiera probablement un retrait rapide et non orchestré de la zone, soit de leur fait, soit sous la contrainte des bailleurs de fonds.

Le retrait non orchestré des partenaires et l'arrêt brutal des actions de solidarité internationale pourraient avoir des effets très négatifs dans des zones où l'État est absent

et où les collectivités territoriales ont des capacités faibles, voire aujourd'hui quasi nulles du fait de la paupérisation des territoires qu'entraîne leur déstabilisation.

« Dans l'est du Niger, l'État a déclaré l'état d'urgence, ce qui s'est soldé par la fermeture des marchés, l'interdiction des motos, la fermeture de nombreuses écoles et centres de santé primaires. Tout cela a généré les déplacements massifs de population vers des zones plus vertes qui subissent plus de pression sur leurs ressources (pâturages, eau, écoles, centres de santé...). Sur la zone, les ONG ont commencé à reculer, ce qui laisse les collectivités sans moyens. Les collectivités avec qui nous travaillons ont du mal à s'en sortir, et n'arrivent pas à gérer les conflits intercommunautaires émergents. »

Il semble donc important que les agents de développement travaillent sur deux aspects :

- **La réflexion et la mise en place de stratégies de crise, pour préparer la continuité des actions**

Face au risque sécuritaire, un certain nombre de structures porteuses de projets de développement venant de l'extérieur du territoire sont susceptibles de devoir se retirer rapidement du terrain et/ou d'arrêter rapidement leurs actions. Les agents de développement local doivent envisager ces retraits et des modalités pour maintenir des dynamiques lancées.

- **Le maintien des relations de partenariat entre territoires**, qui peut jouer un rôle décisif pour les territoires en crise. Or, les relations de coopération décentralisée sont, pour certaines, remises en cause (en France notamment).

« A Tombouctou avant la crise, en plus de nos ressources propres, nous avions un soutien de la Région Rhône-Alpes pour notre fonctionnement normal. Avec la crise, on a perdu les ressources propres mais nous avons pu garder l'appui de la Région Rhône-Alpes pour nous permettre de fonctionner – après négociation. On a recréé la collectivité à Bamako ce qui permettait de continuer à fonctionner, et l'État a donc continué à verser les salaires de nos agents (pour tous les fonctionnaires du Nord Mali), alors qu'initialement dans son programme, il avait fait une croix sur les collectivités du Nord. Les déplacés de Tombouctou à Bamako ont aussi été pris en charge avec Afrique Verte et l'appui de la Région Rhône-Alpes. Cela démontre l'importance de la solidarité internationale dans cette période. »

« Il est plus difficile en France aujourd'hui de maintenir des liens de coopération là où il n'y a pas d'échanges économiques, là où l'on ne fait pas de business. Mon premier travail est de convaincre les élus, et essayer de montrer que l'on n'est pas seuls (au Nord) à faire des choses ».

3.1.7 RESPONSABILITÉS DE CHACUN COMME CITOYENS

Les acteurs de développement présents à l'atelier sont conscients que leur formation et leur position leur donne une certaine capacité à peser sur le développement de leur territoire :

- A travers leur éthique de travail et de vie ;
- A travers leurs relations qu'ils peuvent mettre au service des acteurs du territoire ;

- A travers les appuis méthodologiques qu'ils peuvent apporter ;
- Plus généralement à travers l'ensemble de leurs engagements personnels pour le territoire.

En considérant que les citoyens ont des responsabilités pour améliorer la vie sur leur territoire, les agents de développement local, et plus largement les acteurs de développement, ont en principe plus d'outils pour assumer ces responsabilités.

Cela implique cependant de prendre un positionnement adapté.

« Changer la manière de faire. Souvent on se positionne en formateur, facilitateur, consultant. Se repositionner dans une position de coaching au service des acteurs locaux pour les amener à planifier, décider... sur ce qui est bon pour eux pour la gestion des affaires locales. »

« Revoir nos comportements avec un code d'éthique et de déontologie. Sur le terrain, souvent, sans s'en rendre compte on vient en maîtres, éducateurs, donneurs de leçon. »

CONCLUSION

Les travaux menés dans le cadre de cet atelier ont permis de mettre en évidence que :

1. Les acteurs de développement ont besoin d'analyser plus en profondeur la nature et les causes de l'insécurité qui touche leurs territoires, et ont besoin d'être outillés pour ce faire ; par ailleurs, les groupes extrémistes violents ne sont pas des entités simples, et il est important de pouvoir analyser leurs stratégies pour comprendre les raisons de leur succès.
2. Une analyse introspective est nécessaire, dans la mesure où les actions de développement sont souvent soit inadaptées pour répondre à la situation actuelle, soit y contribuent de manière plus ou moins directe. Cette analyse est complexe pour les acteurs de développement qui sont parties prenantes d'un système d'action, et qui ont du mal à prendre du recul changer leurs pratiques et comportements ;
3. Des pistes d'action sont déjà développées par les acteurs du développement. Elles méritent d'être creusées. Pour cela, il est nécessaire que les institutions en charge des questions de développement (bailleurs, États...) donnent plus de place aux possibilités de développer des actions « *sur mesure* » et de soutenir les initiatives locales.
4. Le renforcement des acteurs locaux, notamment des collectivités territoriales, paraît nécessaire, non seulement car ils sont les mieux placés pour agir localement (légitimes, connaissance du territoire,...), mais aussi parce qu'ils sont les seuls à pouvoir agir quand les territoires deviennent inaccessibles. Par contre les relations avec l'État et les partenaires extérieurs leur sont indispensables et à renforcer.
5. Enfin, les acteurs du développement doivent être capables d'autocritique pour changer et faire preuve d'ouverture. En effet, la capacité de chacun à travailler dans des espaces interreligieux, interculturels, intercommunautaires, y compris à titre personnel, est importante ; la confiance et la légitimité que les agents de développement peuvent construire contribue à faire évoluer les choses.

Repenser la manière de travailler, la démarche et les actions de développement, tout comme ses comportements personnels apparaît nécessaire pour poser systématiquement la question : quels impacts positifs et négatifs ont mes actions sur l'amélioration de la situation locale, et comment vais-je prendre en compte ces impacts ?

ANNEXES

Annexe 1

Grille d'analyse des groupes violents aux ambitions politiques et dont le message public est axé sur la religion. Cette grille a été utilisée pour les échanges en atelier ; elle est incomplète et donnée à titre d'exemple.

Idéologie	/
Motivations	<ul style="list-style-type: none"> • Révolte contre la France et l'Occident – par exemple il y a des discours autour de l'exploitation des mines par des industries françaises • Révolte contre l'injustice ou les inégalités • Refus de la coutume, des valeurs traditionnelles, des détenteurs du savoir islamique (les imams peuvent être victimes avec Boko Haram notamment) • Intérêt économique avec prélèvement d'impôts • Révolte contre leurs propres Etats ayant des déséquilibres de gouvernance
Revendications	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques (créer un Califat – Boko Haram) • Imposer la « justice » (<i>les djihadistes Nord Mali ne souhaitent pas faire de séparation ; c'est plutôt une lutte pour les valeurs</i>) • Des valeurs anti-occidentales, avec la « guerre contre les croisés ». Notamment contre l'éducation occidentale, l'administration publique à l'occidentale (<i>au Nord Mali il n'y avait pas de remise en cause du concept d'éducation, mais une demande de séparer hommes et femmes</i>) <p style="text-align: center;">→</p>
Mode opératoire	<ul style="list-style-type: none"> • Boko Haram : attaques généralisées, pillages • Prêches • Violences physiques, attaques des symboles de l'Etat et des infrastructures publiques, menaces, enlèvements de biens publics ou de personnes • Question communautaire, recrutement territorial <ul style="list-style-type: none"> → Boko Haram est né dans l'État du Bornou, et donc le chef a commencé à recruter dans son milieu, puis dans des milieux marginalisés autour du lac Tchad ; ces groupes sont donc indexés (il faudrait repérer le discours qu'il a utilisé) → Le recrutement est différent selon les régions <ul style="list-style-type: none"> • les jeunes et les femmes (au centre) • Au Nord Mali plus les jeunes • Amadou Kouffa au Mali, cherche à mettre en place des leaders de la communauté dans laquelle son groupe souhaite recruter (car le terrain est plus favorable) <ul style="list-style-type: none"> • A certains endroits on observe une phase de séduction ; à <i>Kidal en 2012 par exemple, des prêcheurs venaient régulièrement pour discuter d'Islam ; Au Burkina Faso c'est une association qui a été créée par Dicko autour de la question des mariages très chers ; il a proposé de l'intégrer dans de grandes fêtes, aux jeunes non mariés. Il a séduit beaucoup de jeunes comme cela.</i> • Adaptation aux spécificités de la population des périphéries
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants de l'État (au début) • Personnes qui coopèrent avec l'État

	<p>➔ Evolution vers les églises, les marchés, les imams...</p> <p>Les djihadistes du centre et les premiers djihadistes du Nord ont un mode opératoire différent (comme le groupe du djihadiste Ouka Ouka). Au Nord, ils ne ciblent pas les civils ; en revanche au centre, quand les groupes opèrent, ils tuent sans distinction.</p>
Organisation	
Composition	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert à tout le monde • Au nord mali et au centre, chacun recrute dans des « groupes ethniques » différents, ce qui montre qu'il y a une manipulation de la question de l'ethnie. • L'exemple du GSPD montre qu'il est plus facile de recruter dans sa communauté <p><i>Débat sur question ethnique : « pas très satisfait ; j'aimerais mieux regarder qui anime ces groupes – anciens fonctionnaires, rebelles, imams, ou autres ? » * Ex d'un ancien diplomate qui était passé par l'Arabie saoudite ; beaucoup de leaders au Mali ne sont pas maliens.</i></p> <p>Débat sur le fait de nommer ou non des pays d'où les leaders et les membres sont originaires</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Justice – Les djihadistes du centre et les premiers djihadistes du Nord ont un mode opératoire différent. <i>aujourd'hui le djihadiste reconnu Ouka Ouka arrêté par l'armée malienne a été relâché après son arrestation ; aujourd'hui il sert de juge et rend justice. Au centre Amadou Kouffa confisque des ressources puis les répartit soit disant aux gens spoliés (on demande au maire de ne pas prendre l'impôt sur les marchés et de fermer les écoles).</i> • Fructification de l'argent puisqu'ils prêtent de l'argent (crédit) à des commerçants ou à des trafiquants ; cela leur permet aussi de blanchir l'argent et d'être ravitaillés. • Social : distribution de vivres dans des villages + évacuations sanitaires, transport.
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources tirées des activités (impôts, péages, commerce légal ou illégal) • Rançons • Recettes basées sur les ressources locales – minières, naturelles • Appropriation des biens des personnes (par exemple quand Boko Haram prend un village) ; vols de bétail et plus globalement de toutes les productions <p>Mais difficile à différencier des coupeurs de route à un certain niveau ?</p>
Périmètres d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Plus ou moins étendu selon le groupe ; peut aller au niveau supranational
Niveau d'internationalisation	<ul style="list-style-type: none"> • On n'arrive pas à nommer des pays de manière sûre ou exhaustive lorsque l'on veut voir à quelle organisation cela se rattache <p>Débat sur les liens avec des acteurs locaux :</p> <p><i>* On ne peut pas discuter de ce qu'on ne connaît pas ; en tout cas ce sont des personnes étrangères à notre zone la plupart du temps. Amadou Kouffa n'est pas étranger, d'autres ne sont pas étrangers ; il y a des alliances locales, car les étrangers ne peuvent pas opérer seuls sur le terrain.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Il faut regarder les connexions : à travers les connexions – groupes au Mali liés à AQMI, Boko Haram lié à Daesh -, on voit qu'il y a des chefs internationaux et des sous-chefs (est-ce le terme ?) locaux ; sans ces systèmes d'allégeances il n'y pas de pays spécifiques.</i> • Liens médiatiques, car parfois les revendications sont faites depuis un média d'un autre pays. • Organisations mafieuses – crime organisé
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les inégalités pour s'implanter (politique, sociale, économique, justice...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Se baser sur une question ethnique qui divise fortement (on voit la différence de recrutement au Nord et au Centre)
Alliances	<ul style="list-style-type: none"> • Narcotrafiquants (drogue, armes) • Humains (plutôt les passeurs, surtout pour les migrants) • Alliances matrimoniales • Avec des organisations de la société civile dont souvent le but est tout autre, mais dont les discours dans les mosquées, dans les quartiers, peuvent créer des conditions favorables (ex : des associations religieuses venues de l'étranger). <p><i>Au Bénin, on s'inquiète aujourd'hui de voir des associations (pacifiques) par exemple chiites qui viennent s'implanter. Dans un village au Bénin deux groupes de jeunes se sont affrontés car ils étaient en désaccord sur les heures de prière ; ce qui fait écho au point précédent</i></p> <p>Question sur la nature de signal faible : Ces manifestations sont-elles des préalables à ce qui s'est passé dans les autres pays) ? <i>Il y a toujours eu des prêches avec des imams, qui viennent par exemple du Nigéria. Mais ce genre de pratiques aujourd'hui pose question – que faire sans être uniquement dans le contrôle ?</i></p>
Oppositions	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation des inégalités • Effets du changement climatique avec aggravation des conditions de vie • Marché sur les ventes d'armes, avec des intérêts (qui vend ?) • Présence de ressources stratégiques ou chères (minières, énergétiques, naturelles) • Limites actuelles du modèle économique : les ressources deviennent rares (au niveau global) et c'est source de conflits • Utilisation des stratégies des groupes pour servir des intérêts locaux – pas liés aux groupes terroristes

3.2 Annexe 2

Proposition de tableau d'identification des pratiques de développement inadaptées (ce tableau a été construit pendant l'atelier ; il est incomplet et donné à titre d'exemple).

TYPES D'ACTEURS	TYPES DE PRATIQUES INADAPTEES
Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Non respect à temps des contreparties dues aux conditionnalités de l'aide • Clientélisme • Corruption • Recrutement sur affinités, sans respect des procédures • Incohérence dans la mise en œuvre des politiques de développement • Acceptation de tous les projets et injonctions des PTF • Concentration des services publics dans les grandes villes
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Clientélisme, électoralisme • Absence de redevabilité
PTF	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de financement orientés (non-respect des fonctions des fonds d'Investissement Locaux) • Manque de synergie et de concertation : impression de gaspillage • Mise en place de systèmes parallèles à ceux des Etats

	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition géographique inéquitable • Exclusion des acteurs locaux dans la maîtrise d'œuvre • Politique du drapeau (chacun son champ) • Priorité donnée aux financements du « hard » par rapport au « soft »
ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition géographique inéquitable • Business du développement • Fortes différences de traitement entre chargés de mission expatriés et agents locaux • Comportements des développeurs (sentiment de supériorité)
Populations	<ul style="list-style-type: none"> • Acceptation de tous les projets • Contournement des systèmes mis en place

3.3 Annexe 3

Pistes de réflexion pour améliorer la situation (Brainstorming développé en cours d'atelier et donné à titre d'exemple.)

- Prendre en compte et respecter les plans locaux de développement
- Favoriser la concertation des différents échelons de collectivités territoriales et l'articulation de leur planification du développement
- Renforcer les capacités des collectivités territoriales à mieux coordonner les interventions sur leurs territoires et les approches mises en œuvre
- Travailler avec les populations en amont des projets, et privilégier les appels à projets basés sur les compétences locales
- Travailler sur l'éducation et la construction de la citoyenneté
- Inclure la notion de paix et de sécurité dans le système éducatif
- Appuyer la construction d'un Etat nation
- Développer la formation professionnelle des jeunes
- Favoriser l'emploi des jeunes et des femmes
- Renforcer les équilibres de développement aux niveaux local, national, régional et international
- Intégrer les questions de justice et d'équité dans le développement
- Déconcentrer des services juridiques au niveau des collectivités territoriales
- Assurer des possibilités de recours contre les abus de pouvoir
- Renforcer la bonne gouvernance
- Développer la gouvernance foncière et sécuritaire
- Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place de plans de contingence sur leurs territoires
- Impliquer et appuyer les collectivités territoriales et les populations dans la gestion de la paix et de la sécurité, et favoriser la mise en place au niveau local de structures légères dédiées
- Appuyer la médiation sociale et le développement territorial comme outils de construction de la paix
- Assurer l'irrigation des programmes nationaux de paix, sur les territoires
- Créer des espaces de débat public pour les jeunes et les femmes
- Appuyer les stratégies d'adaptation

- Travailler au dialogue intercommunautaire
- Réguler le contenu des programmes radiophoniques
- Lutter contre les ingérences étrangères
- Eviter les ventes d'armes et travailler à la traçabilité des armes vendues
- Encadrer la mise en œuvre des programmes d'urgence
- Développer des démarches d'anticipation, de prévention
- Renforcer les capacités des Etats à contrôler leurs territoires
- Lutter contre le crime organisé
- Renforcement de la gouvernance locale : sa territorialisation, son caractère inclusif, sa redevabilité, l'approche par les droits
- Anticipation par rapport aux effets du changement climatique (atténuation, adaptation, valorisation des avoir-faires locaux, sensibilisation, ...)